



CONSEIL MUNICIPAL

Suite aux élections municipales du 15 mars dernier, le 1^{er} tour a été acquis et la liste « Un avenir construit pour Wingen » a été élue à l'unanimité. Il n'y aura pas de second tour à Wingen. En raison du confinement, le nouveau conseil municipal n'a pu être installé. Cependant les anciens conseillers resteront en place le temps de l'installation des conseillers nouvellement élus au conseil municipal. Nous attendons les directives de l'Etat.

RÉAGIR AUX VIOLENCES EN PÉRIODE DE CONFINEMENT

Afin de lutter contre les violences sexistes en période de confinement Covid-19, le Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles du Bas-Rhin, a mis en place des numéros d'urgence. Si vous êtes victimes ou témoins de violences, n'hésitez pas à les contacter (**SMS/appeil**) au **07.67.96.89.22** ou **06.47.98.47.45**. ou par mail : strasbourg@cidff67.fr. Retrouvez le CIDFF sur <https://www.facebook.com/cidff67/>.

Numéro d'urgence : 17 ou 112 (police/gendarmerie) -18 ou 112 (pompiers) et **SMS au 114 (quand on ne peut pas parler)**. Vous trouvez toutes les informations sur le site de la commune en actualités.

OFFRE D'EMPLOI

Le Syndicat d'initiative de Lembach (2 route de Bitche) est à la recherche de deux candidats :

* Pour un poste de Game master (animateur de jeux) il s'agirait dans un premier temps d'un temps partiel 18h/semaine avec samedi/dimanche travaillés, 3 Week end par mois environ.

* Pour un poste agent d'accueil polyvalent (également un temps partiel env.20h/semaine) cela concerne l'accueil à l'Agence Postale Communale et au Four à chaux avec également du travail le dimanche au Four à chaux 1 semaine sur 2 en haute saison touristique.

Pour tous renseignements veuillez contacter :

Le bureau SILE, (actuellement fermé pour raison de confinement) au 03.88.94.43.16 ou par mail : info@ot.lembach.com. Ou encore M. Claude GAUBERT, Président du SILE au 06.76.73.43.00 ou par mail : gauberc.89@gmail.com

RAPPEL / ARRETES MUNICIPAUX

Avec les beaux jours, nous vous rappelons que il est interdit de tondre le gazon sur sa propriété avant 8h du matin, entre 12h et 13h30, le soir après 20h, le dimanche et les jours fériés. Un arrêté a été pris en date du 13 mai 2006.

La Municipalité remercie également les habitants du village de bien vouloir nettoyer les caniveaux et trottoirs se trouvant devant leurs maisons de préférence sans produits phytosanitaires. Un arrêté municipal règlementant ces aspects de civisme a été pris le 16 juin 2018 et est également affiché en mairie.

DING DENG DONG

Chaque soir à 18h et le dimanche à 10h, les cloches sonnent pour soutenir et remercier le personnel soignant, les personnes qui assurent les services alimentaires et publics et les personnes solidaires dans la lutte contre le Covid-19.

COVID 19 : ATTESTATION DE DEPLACEMENT DEROGATOIRE

La commune a mis à disposition des formulaires d'autorisation de déplacement vierge en libre service, sur la boîte aux lettres située dans le poche de la mairie, pour les personnes qui n'ont pas d'imprimante à la maison. Le stock est systématiquement renouvelé. Veuillez utiliser ces formulaires à bon escient et sans exagération. Le gouvernement a créé une application en ligne qui permet de remplir et de générer votre attestation en version numérique : <https://media.interieur.gouv.fr/deplacement-covid-19/>. Pour les personnes en situation d'handicap, il existe également une attestation de sortie dérogatoire avec des images. Celle-ci vous est également mise à disposition.

COVID19 : RESISTANCE : UN FONDS DE SOUTIEN AU PLUS PRES DES TERRITOIRES

La communauté de communes Sauer-Pechelbronn se mobilise pour soutenir les acteurs économiques impactés par la crise sanitaire en contribuant au nouveau "Fonds Résistance Grand Est".

- Vous êtes une entreprise de moins de 10 salariés ou une association de moins de 20 salariés ?
- Vous êtes immatriculé dans une des communes de la Communauté de communes Sauer-Pechelbronn ?
- Vous avez subi une perte d'au moins 50% de votre chiffre d'affaires sur les 60 derniers jours ?
- Vous rencontrez un besoin urgent de trésorerie supérieur à 5000€ pour assurer le maintien ou le redémarrage de votre activité ?
- Vous ne bénéficiez d'aucune solution bancaire ? Nous pouvons vous aider à obtenir une avance de trésorerie remboursable.

Vous souhaitez obtenir plus d'informations pour savoir si vous êtes éligibles à ce nouveau dispositif ou déposez votre demande ? Vous rencontrez d'autres difficultés ? Alors contactez M. KERN Jean-Baptiste, chargé de mission économie à l'adresse suivante : jean-baptiste.kern@sauer-pechelbronn.fr ou par téléphone au 06.13.26.94.52.

Retrouvez toutes les informations de la commune sur le site : www.wingen.fr.

Le Maire